

CAISSE DES ECOLES DE CILAOS

EXTRAIT DE DELIBERATION
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 27 FEVRIER 2024

AFFAIRE N° 1 :

**APPROBATION DU CONTENU DE LA REDACTION DU
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
CAISSE DES ECOLES EN DATE DU 19 DECEMBRE 2023**

L'An deux mille vingt quatre, le mardi vingt sept février à neuf heures quinze, la **CAISSE DES ECOLES** de la Commune de CILAOS, légalement convoquée, s'est réunie à la salle MOLLARET de Cilaos, sous la présidence de *Monsieur Jacques TECHER, Président de la Caisse des écoles.*

Le Président certifie que :

Le nombre de membres
en exercice est de **08**

Le nombre de membres
présents est de **05**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques **TECHER**, PRÉSIDENT
Madame Annie **HOARAU**, MEMBRE ELU
Monsieur Frédéric **SEGART**, MEMBRE ELU
Madame Lys Marie **TURPIN**, SOCIETAIRE ELU
Madame Cyndie **TECHER**, REPRÉSENTANTE DE LA
PRÉFECTURE

La convocation a été envoyée le
21 février 2024

ETAIENT ABSENTS :

Madame Marilyne **PAYET**, SOCIETAIRE ELU
Monsieur François **GENLINSO**, SOCIETAIRE ELU
Madame Nathalie **PERCHERON**, REPRESENTANTE DE
L'INSPECTION

LE PRÉSIDENT



**AFFAIRE N° 1 : APPROBATION DU CONTENU DE LA REDACTION DU
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES
ECOLES EN DATE DU 19 DECEMBRE 2023**

L'assemblée est appelée à approuver le procès verbal des délibérations du Conseil d'administration du 19 décembre 2023.

Le document est joint.

Le Conseil d'administration décide, **à l'unanimité** :

↳ **D'approuver** le contenu de la rédaction du procès verbal des délibérations du Conseil d'administration du 19 décembre 2023.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus et transmis à Monsieur le Sous Préfet de SAINT PIERRE pour contrôle.



POUR EXTRAIT

— **Le Président
de la Caisse des écoles
Jacques TECHER**

Identifiant : 974-219740248-20240227-1_CDE_27022024-DE

Numéro d'acte : 10087162

La présente délibération est certifiée exécutoire,

Etant transmise en sous-préfecture le 23 février 2024